



# RECYCLAGE PRÉVENTION DU RISQUE ÉLECTRIQUE EXÉCUTANTS ET CHARGÉS DE TRAVAUX HORS TENSION CHARGÉS D'INTERVENTION GÉNÉRALE CHARGÉS DE CONSIGNATION BT NORME NF C 18-510

## HABILITATIONS B1, B2, B1V, B2V, B2V ESSAI, BR, BC

### PUBLIC CONCERNE

■ Toute personne ayant déjà suivi une formation aux risques liés à l'électricité et en possession d'un titre d'habilitation

### PRE REQUIS

■ Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension considéré, sur les ouvrages ou les installations électriques, résultant d'une formation d'une pratique professionnelle

### DUREE

1,5 jour soit 10,5 heures

### MOYENS

#### PEDAGOGIQUES

- Matériel pédagogique (Armoires électriques)
- Livret remis aux stagiaires

### PROFIL INTERVENANT

■ Formateur spécialisé sur cette thématique

### RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Vincent RABET

### OBJECTIFS

- Maintenir et actualiser les connaissances du personnel électricien habilité, devant effectuer des travaux, des interventions, des dépannages, des essais, des consignations d'ordre électrique en basse tension dans des locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension
- Analyser ses pratiques professionnelles par un retour d'expérience afin de définir les risques encourus dans son environnement de travail
- Vérifier l'adéquation du titre d'habilitation avec les tâches réalisées

## PROGRAMME

### FORMATION THÉORIQUE

#### Retour d'expérience (3 heures)

- Analyse des accidents et presque accidents
- Analyse des pratiques professionnelles
- Analyse des difficultés rencontrées lors de l'application des procédures

#### Mise à jour des connaissances (6 heures)

- Les zones d'environnement et leurs limites
- Les limites des titres d'habilitation
- Les opérations correspondant au titre d'habilitation
- Les principes généraux de prévention à appliquer au cours des opérations
- Les équipements de protection collective
- Les moyens de protection individuelle et leurs fonctions
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés
- La consignation et les documents associés
- Le respect des consignes
- Les mesures de prévention à observer lors d'une opération
- Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés
- Les principes de la mise en équipotentialité

- La conduite à tenir en cas d'accident corporel
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

#### MISE EN SITUATION PRATIQUE (3 heures)

#### ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE (1h30)

QCM permettant à chaque participant de valider ses acquis.

#### Temps d'appropriation et d'échange et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 minutes)

HABILITATION ELECTRIQUE : 3 ans